

sédiments, dépôts, reste en nos psychés de l'idée de Dieu. Parce qu'il n'y en eut qu'Un (c'est ainsi qu'on nous l'apprit) et qu'il fut de sexe mâle, nous on faisons aujourd'hui les frais, de nos coesprits.

Surtout nous, femmes, dont l'histoire marquée d'hécatombes bûchers et enfermements, a fini par nous faire 'désirer ne pas être pour ne pas que cela soit', qui dans le 'vide creusé entre l'insigne d'un Pouvoir et son revenu d'impouvoir' avons 'chuté dans l'onirisme' et qui cherchons aujourd'hui à faire advenir hors de 'la réclusion métaphysique' notre 'éclosion métaphorique'.

Ces pages donnent à voir ce qu'historiquement nous sommes devenues en proie à la 'formication' après la 'fornication millénaire', femmes littéralement 'pénétrées de la Croix' pendant des siècles, sans cesse en plus grand nombre 'nous refusons leur choix' et attendons le moment de les vraiment retrouver 'quand ils sauront leurs fentes leurs failles fenêtrer leur savoir défenster leur avoir'.

La femme polyphonique du roman *Dieu* multiplie à la fin du texte les 'oui j viens' spasmodiques en réponse aux 'tu viens?' disséminés au fil des pages: 'elle dit oui sans Dieu sans ascétisme sans mysticisme . . . oui parjouidre par corps.' 1978 la date, le 'roman politico-familial de l'inceste indigeste' arrive à dénouement: au régime de la question, des réponses font registre, aux citations des discours dominants voix nouvelle s'est par faite, aux 'non' les 'oui', aux 'tu' les 'je'.

Sans doute était-ce elle la même qui faisait entendre au fond des âges sa langue d'ancien français, maintenant quand elle parle elle double délire, sa répétition jouissance s'est faite 'voici des trouées de plaisir au texte je me tue à vous les répéter et voici des percées de plaisir aux toiles elle se tue à vous les répéter'.

U et Y sont toujours des lettres manquantes à son dessein, au défilé de sa théorie mais en attendant, Dieu fut refait, *Dieu* ou l'écriture subversive quand listée rit que s'indique notre 'arrière-corps' censoriel idéologique. Avec cette fiction plusieurs textes d'eux et d'elles viennent d'en prendre un coup de vieille. Quinze ans de travail expérimental sur le langage effectué ici viennent d'être réorientés. Ecrire un roman aujourd'hui au Québec pourra de moins en moins se faire de même façon.

La Femme et le crime, Marie-Andrée Bertrand, l'Aurore, Montréal, 1979, pp. 224

Susan Altschul

Quand les femmes seront vraiment émancipées, elles participeront à titre égal à tous les niveaux de la société. Le principe de la libération de la femme fait songer d'abord à la femme directrice de banque, présidente de compagnie, ou bien premier ministre. Mais il existe dans notre société des rangs moins prestigieux où les femmes sont aussi sous-représentées. Au monde de la criminalité, par exemple, les femmes brillent par leur absence. Il existe chez les femmes un 'non-phénomène' au niveau de la criminalité; les crimes les plus fréquents (vol à main armée, voies de fait, etc.) ne sont pas commis par les femmes, et les punitions les plus usitées ne leur sont pas infligées.

Comment expliquer cette a-criminalité chez une moitié de la population? Dans son oeuvre, *La Femme et le crime*, la criminologue renommée Marie-Andrée Bertrand a une analyse qui rejoint les grandes lignes de la pensée féministe: les normes de la criminalité, tout comme les normes de la vie légitime, sont établies par des hommes en conformité avec un idéal stéréotypé de la conduite masculine et qui ne laisse aucune

place pour les femmes. Celles qui ne suivent pas le modèle de la conduite féminine sont classifiées comme 'anormales' ou 'folles' et l'on essaie de les 'resocialiser' plutôt que de changer les normes sociales.

Nos stéréotypes sont bien connus: l'homme est agressif, fort, entrepreneur, tandis que la femme est passive, soumise et irresponsable. Et c'est dans ce contexte que les premiers chroniqueurs de la criminalité féminine ont opéré.

The suggestion that women are inherently as criminally capable as men but that the restrictions of their social role and the opportunity differential vis-à-vis men largely account for the behavioural difference was a departure; traditionally, women were seen to have inherent anatomical, physiological and psychological weaknesses which made them inevitably lesser criminals. This traditional view, whatever the validity of its theoretical base, could always find support in statistical studies. (Adler, F.: *Sisters in Crime, The Rise of the New Female Criminal*, McGraw-Hill, New York, 1976, p. 33.)

Marie-Andrée Bertrand a étudié à fond le domaine de la criminalité canadienne, et elle démontre d'après les statistiques canadiennes l'exactitude de cette hypothèse. Elle analyse la proportion des femmes accusées de crimes, la proportion condamnées, et la proportion incarcérées. Les femmes représentent en général de 5 à 15% de la population criminelle canadienne, et parmi elles, 80% commettent des crimes contre la propriété sans violence (e.g. le vol simple). Mais depuis l'année 1960 le taux de criminalité augmente trois fois plus rapidement chez les femmes que chez les hommes. De plus, la prostitution — le crime 'féminin' par définition — ne constitue pas plus que 4% de l'ensemble de la délinquance des femmes et des filles. Quelle que soit la raison pour leur non-participation dans le passé, l'on peut affirmer que les femmes commencent aujourd'hui à s'épanouir dans le domaine de la criminalité, tout comme elles s'épanouissent dans les domaines plus légitimes de notre société. Marie-Andrée Bertrand rejette la criminalité comme tactique de libération parce que

la femme définie comme criminelle se retrouve un peu plus prisonnière de l'hégémonie normative des hommes et des appareils d'état: incarcérée à Tanguay, traitée dans un institut psychiatrique, dans une Ecole pour jeunes délinquantes où elle subit les quatre phases de la resocialisation . . . ou retournée en liberté surveillée dans son univers domestique. (p. 186.)

La première partie du livre consiste en l'analyse des statistiques et des théories de la criminalité féminine. L'auteur a fait un effort énorme pour trouver, classer et présenter tous ces chiffres dans un ensemble cohérent, mais il faut avouer que pour le lecteur non-spécialiste ces chapitres sont un peu arides. Mais les conclusions qu'elle en tire sont logiques, claires et passionnantes au point de vue de la littérature féministe contemporaine.

Le chapitre le plus intéressant — parce qu'elle y laisse pénétrer ses opinions personnelles — est celui qui traite des filles dites 'jeunes délinquantes'. Marie-Andrée Bertrand a déjà publié plusieurs études approfondies sur ce sujet, et elle partage avec nous ses idées ainsi que ses recherches. Le phénomène de la délinquance juvénile a vu le jour après la première guerre mondiale, et a pris des dimensions importantes après 1945. Les éducateurs, juristes et sociologues qui se sont penchés sur ce problème ont commencé par vouloir 'rééduquer' ou 'resocialiser' les jeunes délinquants. Et ceci a abouti à des injustices:

juges, dames bienfaitrices, éducateurs et plus tard travailleurs sociaux avaient en tête un enfant idéal et modèle. A travers toute cette entreprise de création d'une 'justice pour mineurs', c'était l'enfant scolarisé, propre, poli, travailleur, soumis, que ces représentants

des classes sociales moyennes s'efforçaient de reproduire en 'traitant' le délinquant. ... (p. 129.)

Pour les filles délinquantes c'était encore pire, parce qu'on leur imposait un devoir de chasteté. A Québec on les enfermait dans les institutions pour les empêcher de devenir délinquantes plus souvent que pour les punir après le fait. Au Québec en 1973 il y avait plus de filles que de garçons dans les Ecoles de protection, tandis qu'en Ontario la proportion était de deux garçons pour une fille.

Cette pratique québécoise du placement en internat, pour les filles spécialement, et pour des séjours de longue durée (relativement), est bien particulière. Des raisons morales, religieuses semblent l'inspirer, mais il conviendrait de l'analyser dans la perspective plus vaste de l'utilisation qu'a faite le Québec des institutions de toutes sortes: orphelinats, crèches, pensionnats, spécialement depuis le début du siècle et jusqu'aux années soixante.

A l'endroit des filles dites délinquantes et des cas de protection, cependant, il est clair que même en 1973 les pratiques des tribunaux québécois étaient discriminatoires.

Il y a deux systèmes de justice des mineurs, l'un pour les garçons, l'autre pour les filles. Celui qui s'exerce à l'endroit des garçons n'est pas souvent respectueux de l'équité. Mais celui qu'on observe à l'oeuvre à l'endroit des filles ne l'est pas du tout. (p. 131.)

L'avenir de ce système injuste n'est pas difficile à imaginer: nos jeunes radicales, incarcérées pour 'resocialisation', finiront par se révolter et bouleverseront la société. Et les femmes québécoises ne seront pas plus libérées qu'avant.

La grande contribution de Marie-Andrée Bertrand est de nous laisser voir comment les femmes luttent pour l'égalité aussi bien dans le monde criminel qu'ailleurs dans la société; ce ne sont que deux côtés même médaille. La femme vraiment libre pourra choisir la voie du crime aussi bien que tout autre voie, mais elle sera reconnue comme partenaire égale de l'homme, et non plus comme folle ou déviante. Il faudra changer les normes de notre système pénal: espérons qu'il ne soit pas déjà trop tard.

Jour du sens, le sens joue, le sens joué, Denise Mourot, Paris, Editions des femmes, 1979.

Lucie Lequin

Denise Mourot est professeur de dessin et créatrice. En 1968, son manque à être, à aimer et son manque à se satisfaire d'elle-même et de la vie l'ont menée vers l'analyse. Son livre est une réflexion sur les productions artistiques (dix-sept de ses oeuvres) qui ont joué un rôle essentiel dans le déroulement de son analyse. Elle tente d'en pénétrer les secrets, d'en apprivoiser le sens. Elle se laisse dire 'ce qui immobilisé dans l'oeuvre en deça, au-delà d'un texte, restait lettre morte'. On y apprend l'expérience d'une femme, sa rencontre d'elle-même, de la vie, de son enfance, du plaisir, du sens de la création, tout cela à travers quelques-unes de ses créations.

C'est en 1972, un peu par hasard, un peu par obligation que Denise Mourot a découvert le plaisir de l'écriture. De ce fait, les réflexions sur les oeuvres antérieures à cette date sont une formulation après-coup de sentiments, de sens. Pour les autres oeuvres, l'écriture est 'intriguée dans la création elle-même comme élément de sa structure'. Le livre prend alors la forme d'un journal.

Dans la première partie, Mourot raconte comment deux collages et toute une production de tapisseries ont d'abord

entraîné la conquête de son identité, puis soutenu cette nouvelle possession du 'moi', ce 'sentiment enivrant de savoir qui j'étais'.

Dans un premier temps, au regard de chaque oeuvre en particulier, elle décrit l'envie de créer une oeuvre spécifique, les matériaux employés, le format, les couleurs, les formes, les techniques, les outils, la démarche, les gestes et le rapport de tous ces éléments les uns aux autres.

Dans un deuxième temps, elle essaie de cerner le contenu fantasmatique de chaque oeuvre et relate les souvenirs d'enfance, les incursions dans son quotidien, les associations d'idées, de sentiments qui s'y rattachent. Sa relation à l'analyse et à l'analyste est chaque fois revue et mise à jour. D'une grande dépendance face à l'analyste, elle passe, par le biais de la création (tableaux et écriture), à un désir de substitution; puis de valorisation de ses oeuvres (d'elle-même) pour enfin pouvoir lui parler d'égale à égale. Plus passionnant, elle se découvre 'femme' à travers l'art: 'C'est vraiment en tant que femme que je fais cela.' Enfin, elle se donne 'la permission d'être sur le plan de la féminité'.

Ce travail de déchiffrement lui permet de déceler, pour chacune des oeuvres, plusieurs sens insoupçonnés. Cependant, le vrai sens lui demeure toujours caché et doit le rester, nous affirme-t-elle.

La deuxième partie, très brève, correspond à l'amorce d'une synthèse. Denise Mourot n'analyse plus une oeuvre en particulier, mais l'ensemble du travail effectué (analyse, tableaux, écriture) au cours des dix-huit mois de rédaction. Elle y discute de son nouveau sentiment d'avoir le temps, de posséder la vie, de création et transfert, de création et pulsions. La conclusion la plus importante à ses yeux est qu'on ne peut maîtriser l'image 'quelque chose en elle échappe toujours'.

Jour du sens est une oeuvre intéressante et nouvelle mais on peut lui reprocher son caractère parfois assez technique. Seulement six des tableaux analysés sont illustrés alors que la reproduction de chaque oeuvre en aurait grandement facilité la compréhension. On sent aussi chez Mourot une certaine réserve; est-ce, malgré le plaisir d'écrire, la peur de trop dire? Elle laisse, même pour elle-même, plusieurs interrogations en suspens et le lecteur connaît d'elle seulement ce que le déchiffrement des tableaux a révélé. Pourtant, elle donne le goût d'en connaître davantage: qu'entend-elle par 'possession du moi', par 'femme', par 'jouissance totalisante'? On peut espérer qu'un prochain livre nous le dira. Néanmoins *Jour du sens* captive, même les non-initiés. C'est le plaisir de pénétrer dans un monde nouveau.

Les Servantes du Bon Dieu, film réalisé par Diane Létourneau

Gail Scott

Quelqu'un a dit que Diane Létourneau, réalisatrice des *Servantes du Bon Dieu*, n'a pas voulu faire un film féministe. Peut-être pas. Mais ce documentaire, dans sa sensibilité, dans la lucidité de ce portrait des 'soeurs torchons' de l'Eglise, ne peut manquer de devenir un élément important des archives féministes du Québec. Car il nous donne avec une vérité infléchissable, un microcosme de la vie de celles de la génération de nos grand-mères québécoises qui ont choisi de ne pas se marier, ces femmes qui ont préféré la vie de la communauté religieuse. Le plus étonnant, c'est que le bilan n'est pas forcément noir!

Au fond, la force de ce film, c'est, je crois, le refus de tout dogmatisme de la part de la réalisatrice. Elle choisit d'entrer plutôt dans la vie quotidienne des Petites Soeurs de la Sainte